

On a groupé la motion n° 8 et les motions n°s 5 et 6. Ces motions visent la suppression de l'article 6 du projet de loi qui permet au gouvernement fédéral d'intervenir dans des secteurs relevant de la compétence des provinces et ce, dans le but de mettre en oeuvre l'accord et le projet de loi malgré l'opinion des gouvernements provinciaux.

A son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur a affirmé qu'il allait améliorer les relations fédéro-provinciales. En fait, dans certains domaines, il a fait des progrès. Cependant, il a inséré dans le projet de loi un article qui permettra au gouvernement fédéral de passer outre aux décisions qu'auront prises les gouvernements provinciaux dans leurs propres secteurs de compétence afin de faire respecter les conditions de cet accord et de ce projet de loi.

Malheureusement, peu de gouvernements provinciaux ont prêté suffisamment attention à cette question, et en particulier aux conséquences à long terme d'un tel article. Au moment du dépôt de ce projet de loi, plusieurs gouvernements provinciaux, y compris ceux en faveur de l'accord commercial, se sont dits extrêmement mécontents de cet article et ont indiqué qu'ils le contesteraient devant les tribunaux.

Nous proposons que cet article soit supprimé du projet de loi. Nous espérons que le gouvernement fera preuve de bon sens et qu'il acceptera à la fin de retirer cet article, comme il l'a fait pour l'article 8. Pendant des semaines, nous avons critiqué l'article 8 original, alléguant qu'il accordait des pouvoirs qui ne devraient jamais être accordés à qui que ce soit au Canada. Puis, après avoir nié ces accusations pendant des semaines, le ministre a finalement supprimé l'article contesté. Il est à espérer que le ministre entendra raison et acceptera également de supprimer l'article 6.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, c'est volontiers que je traiterai des motions n°s 5, 6 et 8 qui ont été groupées pour fins du débat de ce soir. La motion n° 5, les députés le savent, vise à supprimer l'article 3 qui définit dans ses grandes lignes l'objet du projet de loi. La motion n° 6 propose de supprimer l'article 4 du projet de loi qui lie le Canada. La motion n° 8 vise à supprimer l'article 6 du projet de loi qui accorde au gouvernement fédéral le droit d'adopter des lois de nature à mettre en oeuvre les différentes parties de l'accord.

Quand on examine ces motions de nature générale et les articles du projet de loi qu'elles visent, on ne saurait fermer les yeux sur ce qui s'est passé récemment au Canada et comment nous en sommes arrivés là. Nous ne saurions oublier qu'il y a quatre ans à peine, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré aux Canadiens qu'il était irrémédiablement opposé à tout accord de libre-échange avec les États-Unis et qu'il n'accepterait jamais...

M. McDermid: C'était il y a plus de cinq ans.

M. Fulton: L'un de mes vis-à-vis m'a interrompu pour dire que c'était il y a quatre ou cinq ans. Par la suite, ni le premier ministre ni aucun porte-parole officiel de son parti n'a jamais donné à entendre au cours de la dernière campagne électorale qu'il allait s'efforcer d'obtenir un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Accord de libre-échange

Nous devons nous demander d'où vient cette idée. Je représente une circonscription qui couvre plus du quart de la superficie de la Colombie-Britannique. J'ai fait campagne contre le député conservateur qui la représentait; le *PC Campaign Handbook* renfermait toutes sortes de renseignements et les journalistes venaient nous rendre visite. Pas un seul de mes électeurs résidant à Prince-Albert, les Îles de la Reine-Charlotte, Terrace, Kitimat, Smithers, Hazelton, Atlin ou Telegraph Creek n'est venu nous dire à moi, au candidat libéral ou aux médias: «Nous avons besoin d'un accord commercial de portée générale avec les États-Unis».

J'ai eu beau interroger le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis), le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) et d'autres de nos collègues à la Chambre, je n'en ai pas trouvé un seul qui se soit déclaré favorable à un accord de libre-échange avec les États-Unis au cours de la campagne électorale de 1984. Nous devons donc nous demander: «D'où vient cette idée?» J'interroge la tribune. Quelqu'un à la tribune a-t-il déjà entendu parler d'un accord de libre-échange au cours de la dernière campagne électorale? Une personne parmi toutes celles qui prennent place à la tribune en a entendu parler au cours de la campagne électorale de 1984. Nous devons donc nous demander: «D'où vient cette idée?» Nous découvrons un premier indice dans la personne à laquelle M. Mulroney a demandé de nous servir de négociateur.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Le député sait qu'il s'agit en l'occurrence du premier ministre ou du très honorable premier ministre, et qu'il devrait le désigner par son titre.

M. Fulton: Il s'agit du débat sur la question la plus importante et la plus fondamentale d'une campagne électorale et le premier ministre brille par son absence. Comme on nous l'a rappelé encore vendredi dernier, il a fallu attendre quatre ans pour que le premier ministre donne son premier discours sur un projet de loi devant le Parlement. C'est vraiment ridicule.

Poussons un peu plus loin notre enquête. Qui tente de faire accepter l'accord de libre-échange? Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). Faisons un retour en arrière. Lorsque Terre-Neuve s'est joint au Canada—même si cela s'est produit tout juste avant que je ne vienne au monde, j'ai étudié la question à l'école—la famille Crosbie a tenté de conduire les Terre-neuviens à se joindre aux États-Unis plutôt qu'au Canada. Tous les membres de la famille ont porté un brassard noir le jour où Terre-Neuve s'est joint au Canada plutôt qu'aux États-Unis. Voilà un petit fait historique qui prend tout à coup toute sa signification. En effet, la même personne, le ministre du Commerce extérieur, parcourt le Canada, afin de faire accepter cet accord. Il ne l'a même pas lu. Tout le monde à la tribune le sait. Il a déjà vendu des encyclopédies. Il ne les lisait pas également. Il en outre vendu des aspirateurs et ne pouvait pas les faire fonctionner; il tentait de lire le manuel.

• (2110)

Des voix: Oh, oh!